

----- Message transféré -----

**Sujet :** OMNES Michele demande : Port HERACLEA

**Date :** Sun, 9 Dec 2018 17:42:58 +0100

**De :** Michele OMNES (par centre serveur SO) <robot-giseh.messagerie.csso@developpement-durable.gouv.fr>

**Répondre à :** michele.thibonnet@orange.fr

**Pour :** ddtm-observations-ep@var.gouv.fr

En tant que plaisancier du port public et habitante à l'année de Cavalaire, je ne suis nullement opposée à un port rénové, moderne, fonctionnel et agréable.

Cependant, je déplore l'absence totale de concertation et d'écoute des usagers sur des points essentiels :

sécurité incendie

Notre bateau a été fortement endommagé lors de l'incendie du 7/04/2018 qui a détruit 3 bateaux et un restaurant. Sans l'intervention lucide et courageuse des marins du port qui, malgré le danger et la forte chaleur, ont réussi à déplacer notre bateau, empêchant par ce geste qu'il ne prenne feu à son tour, toute la panne aurait brûlé. Or, sur le plan

définitif du port, je ne constate aucune modification des emplacements des restaurants. Les pompiers avaient pourtant fourni un rapport mettant en cause la responsabilité du Maire en cas d'impossibilité d'intervention en cas de sinistre.

Les pompiers ont-ils été consultés ???

sécurité, incivilités et nuisances sonores

Régulièrement, en période estivale, nos bateaux sont l'objet d'incivilités (intrusions, dégradations) et nuisances sonores dues principalement à la proximité des boîtes de nuit dans l'enceinte du port (jusqu'à 5 h du matin) d'où l'impossibilité de dormir sur nos bateaux.

Qu'est-il prévu pour remédier à cette nuisance ?

(De plus des rumeurs font état d'un projet d'une discothèque sur 800 m<sup>2</sup>). Ce sera invivable pour les bateaux amarrés à proximité.

contre une seule entrée, bien évidemment.

On imagine très facilement les difficultés de manœuvre qui interviendront en période estivale (entrées, sorties, jets ski, bateau de location qui doivent faire le plein de carburant, navettes de touristes...) tout cela géré par des marins en zodiac loin de la capitainerie !!! Une aberration...

donc contre le déplacement de la capitainerie

Au bout du port, en fond de travée !

Notre capitainerie est neuve, idéalement située, pourquoi ce surcoût qui n'apportera que désordre ?

contre le déplacement de la cale de mise à l'eau

Son emplacement actuel convient à tout le monde, elle est fonctionnelle. Ne

pouvait on s'épargner cette dépense en pensant le port autrement ?

Reléguer la cale en fond du bassin ne me parait pas un choix judicieux : moins large, coincée entre le chantier naval, l'aire de carenâge et la zone de grutage. De plus en bout de pannes abritant d'un côté des unités de 10 m x 3,70 et de l'autre 7 m x 2,70 et en plus les pendilles : imagine-t-on la facilité de manœuvre et la tranquillité des plaisanciers amarrés à ces pannes ?

quai Marc Pageot

Pourquoi le démolir ?

A-t-on bien calculé les conséquences et le coût final... rien ne le laisse supposer, et quand ce sera fait... trop tard...

De plus l'ensemble esthétique du port, par la disparition de ce quai (but de promenade) est « ligniforme », une succession de pannes, sans âme. C'est dommage.

voilà les raisons essentielles, je parlerai tout de même du Yatch Club, pour qui, pour quoi ? Et à quel coût ? Azureva présenté comme bâtiment d'ordre public mais en réalité Office de tourisme (intéresse la commune et non les plaisanciers en matière de coût) et enfin les hirondelles avec leurs nids de substitution... quand on pense aux palmiers ôtés de la place Ste Estelle à l'abandon sur le parking du port en train de mourir lamentablement.

Conclusion :

Pourquoi bâcler un si beau projet qui aurait eu besoin de plus de concertation.

----

Profil : particulier

Nom : OMNES

Prénom : Michele